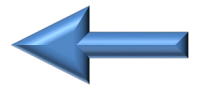




Communiqué de presse



Saint-Gilles labélisée

« Commune Halte – Chemin de Compostelle en France »

Saint-Gilles, le 04/11/2024

Signe de l'engagement de la commune dans l'accueil des pèlerins sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle, la ville de Saint-Gilles signe officiellement la convention de partenariat avec l'Agence française des chemins de Compostelle vendredi 15 novembre 2024 à 15h30.

Saint-Gilles est une étape importante pour les marcheurs qui cheminent vers Saint-Jacques de Compostelle, suivant le chemin de grande randonnée GR653 aussi appelé la « voie d'Arles ».

Chaque année, ce sont près de mille pèlerins et randonneurs qui s'arrêtent à Saint-Gilles.

Après avoir quitté Arles et traversé les paysages de terre et d'eau de la Camargue, ils découvrent à Saint-Gilles une magnifique abbatale, chef-d'œuvre de l'art roman et haut lieu de pèlerinage. Le lendemain, ils découvriront les paysages viticoles et arboricoles des Costières en avançant jusqu'à Vauvert.

Outre un patrimoine exceptionnel, Saint-Gilles offre aussi de nombreux services pour accueillir et accompagner les marcheurs pendant leur séjour dans la commune : un office de tourisme, de nombreux hébergements et restaurants, des commerces et des services publics.

C'est l'Agence française des Chemins de Compostelle qui a créé ce label pour les communes situées le long des chemins de Compostelle, partageant des valeurs d'hospitalité et de solidarité, engagées dans une démarche forte visant à améliorer l'accueil des randonneurs, cheminants ou pèlerins.

« L'obtention du label "Commune Halte" est une reconnaissance de notre engagement en faveur de l'accueil des pèlerins. Il nous tient à cœur de continuer à développer les services à leur disposition pour leur proposer une halte de qualité répondant à tous leurs besoins. », souligne Eddy VALADIER, maire de Saint-Gilles.

Le label « Commune Halte » renforce la visibilité de Saint-Gilles sur les itinéraires de pèlerinage, favorisant un développement touristique durable et créateur de liens. Ce passage de pèlerins contribue directement au dynamisme économique de la commune, soutenant les commerces, les hébergements et les associations locales.

###

Ville de Saint-Gilles

Communication/Presse : Carine Rainaud

04 34 39 58 04 / 06 10 05 40 47

carine.rainaud@saint-gilles.fr



Programme du vendredi 15 novembre

9h30-12h30 : Commission locale de l'abbatiale de Saint-Gilles

Réunion en présence de l'Agence française des Chemins de Compostelle, de l'architecte des Bâtiments de France, de Nîmes Tourisme, de la Fédération française de randonnée et d'associations locales. L'objectif est de faire le bilan des actions menées depuis novembre 2022 et de présenter les initiatives prévues pour 2025.

14h – 15h30 : Visite du centre historique

Découverte des points forts de la candidature « Commune Halte » avec une visite de la Maison des Pèlerins, la présentation de la nouvelle signalétique d'interprétation du patrimoine, et l'évocation des projets pour 2025.

15h30 : Signature officielle de la convention de partenariat

Signature de la convention entre Eddy Valadier, Maire de Saint-Gilles et le Président de l'Agence française des Chemins de Compostelle au Pavillon de la Culture et du Patrimoine de Saint-Gilles.

Informations pratiques

La participation à cette journée est réservée aux personnes invitées et à la presse.

Pour les habitants et les passionnés, un reportage de l'événement sera disponible sur les réseaux sociaux de la commune. Ce sera l'occasion pour chacun de suivre cette belle étape dans la reconnaissance du patrimoine de Saint-Gilles.

Ville de Saint-Gilles

Communication/Presse : Carine Rainaud

04 34 39 58 04 / 06 10 05 40 47

carine.rainaud@saint-gilles.fr